VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Samedi 27 octobre 2018

SUD OUEST

Charente Libre

Le plat

Les légumineuses, c'est bon pour la santé et la planète.

Adieu veau, vache, cochon, couvée, bonjour pois chiches, fèves et lentilles! Les légumineuses ont envahi les assiettes des consommateurs français, qui disposent d'une offre multipliée par deux depuis deux ans (Capture d'écran).

Avec 10 milliards d'habitants dans le monde à venir et l'impact écologique de la production de viande, il est certain que beaucoup de start-up se sont mises à réfléchir sur la question des protéines. Car les légumineuses apportent des protéines tout en contribuant à absorber l'azote de l'air et stocker le carbone dans le sol. En France, plus de 45 % de la population a augmenté ces dernières années sa consommation de produits végétaux. Et ça ne semble pas près de s'arrêter.

L'infographie

Le palmarès 2018 des noms d'animaux de compagnie

CHIENS

4. Oreo	10. Opale	16. Obiwan
5. Olympe	11. Owen	17. Olive
6. Olli	12. Opium	18. Odin
7. Onys	13. Orion	19. Olya
8. Olga	14. Nala	20. Croquette
9. Oups	15. Orka	

CHATS

4. Oggy	10. Opium	16. Oasis
5. Oups	11. O'malley	17. Jacquot
6. Macfly	12. Comète	18. Maya
7. Noodle	13. Kaly	19. Django
8. Griotte	14. Luna	20. Olly
9. Gribouille	15. Tigrou	

Source : animaux-relax.com (les résultats sont issus des données collectées de janvier à 30 septembre 2018 sur 27.000 chiens et 16.000 chats nés à partir du 1er janvier 2018)

INFOGRAPHIE CL

■ Plusieurs dizaines de paysans du nord-Charente n'ont pas perçu leurs aides de la PAC ■ La faute à des contrôles tardifs ■ Pour les agriculteurs bio, déjà soumis à des retards, c'est la double peine.

Autour de Saint-Amant-de-Boixe, Coulonges et Montignac, plusieurs dizaines d'agriculteurs sont suspendus chaque jour au versement de leurs aides de la PAC. Photos Majid Bouzzit

Les aides de la PAC sont coincées dans les tuyaux

Lénaëlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

Pour Jean-Luc Manguy, agriculteur bio à Londigny, le trou dans la trésorerie s'élève à 13 000€. Le montant qu'il aurait dû toucher mi-octobre au titre des aides européennes de la politique agricole commune (PAC), destinées à compenser un revenu déficitaire en raison de prix bon marché pour le consommateur. Pascal Voyer, céréalier et maraîcher bio à Coulonges, attend, lui, 4000 à 5000€. Dans le nord-Charente, une centaine d'exploitants selon la Confédération paysanne - une soixantaine selon la direction départementale des territoires, qu'ils soient en bio ou non- n'ont pas reçu un centime des 70 % d'acomptes normalement versés mi-octobre, le solde tombant en décembre. Pour les plus grandes exploitations, le manque à gagner temporaire peut atteindre plus de 20 000€, alors que les dossiers ont été envoyés avant le 15 mai.

Un couac qui arrive au moment où les paysans doivent payer, comme tout le monde, taxe foncière et taxe d'habitation mais aussi le fermage (6000€ par exemple pour Jean-Luc Manguy), les échéances de crédits que beaucoup calent sur le calendrier des aides de la PAC et le fourrage supplémentaire que la sécheresse les a obligés à acheter. Point commun de ces agriculteurs qui attendent autant les aides européennes que la pluie dans leurs champs, ils font pour la plupart l'objet de contrôles, ciblés sur ce secteur géographique, de la part des services de l'agence de paiement, qui dépend du ministère de l'Agriculture.

> **Tant que les contrôles ne sont pas terminés, l'instruction des dossiers est bloquée.**

Rien d'anormal jusque-là, un échantillonnage d'exploitations étant examiné chaque année. Mais ces contrôles sont seulement en cours. Les procédures sont longues, faites par télédétection, c'est à dire sur la base de photos satellites, complétées si besoin par des visites à la ferme. *«Tant qu'ils ne sont pas terminés et que le rapport n'est pas rendu, l'instruction des dossiers à la direction départementale des territoires est bloquée. Certains collègues sont aux abois financièrement»*, veut alerter Eric Picaud, installé en conventionnel à Ligné, qui a eu la chance de toucher ses 14 000€ d'aides. *«On ne perçoit jamais 100 % des aides. Mais même si les contrôleurs retiennent plusieurs anomalies, ça ne représente jamais plus de 15 % du total. Ils pourraient être déduits du solde versé en décembre. Pourquoi bloquer l'acompte d'octobre?»*, interroge Laurent Rousseau, installé à Villefagnan.

Il faut arbitrer

Surtout, les agriculteurs bio dénoncent une double peine. *«On subit ce retard dans les aides du premier pilier de la PAC alors que les aides bio du second pilier se font aussi attendre. J'ai touché la semaine dernière les 1700€ que j'aurais dû avoir en 2016 et on n'est pas sûrs d'avoir le restant avant le mois de mars»*, signale Jean-Luc Manguy. *«Cela représente 15 000€ par an dont je dois essayer de me passer»*, abonde Alain Maltat, qui vient de prendre sa retraite et de transmettre à ses enfants la «ferme des 7 fonts», à Saint-Amant-de-Boixe. Avec en cadeau, de belles galères administratives. En raison de *«promesses qui se décalent de trimestre en trimestre»*, il n'a obtenu qu'en décembre dernier le versement des aides bio 2015 et guette toujours celles de 2016 (et donc 2017 et 2018) bloquées dans les tuyaux. *«À cause de l'emploi d'un sigle qui n'était pas conforme au cahier des charges.... reçu en 2018!»*

Jean-Luc Manguy a touché la semaine dernière les aides au bio de l'année 2016.

Jérémy Hamon, en conversion bio à Aunac, a prévu *«des prêts relais pour faire le tampon dans l'attente des aides. Il faut avoir une bonne banque qui comprend que ça va finir par tomber»*, dit le jeune homme. *«Je me souviens des premières déclarations Pac en 1992, on recevait les primes en février! Maintenant c'est devenu tellement complexe que je n'y regarde même plus»*, soupire Pascal Voyer, las de devoir décoder un mille-feuille administratif revêche. Il n'a eu la visite de la contrôleuse que jeudi et vit depuis suspendu à la promesse du déblocage des aides d'ici décembre. Dans l'intervalle, ces travailleurs de la terre priorisent. *«Il y a des projets qu'on a dû geler parce qu'on n'avait pas la trésorerie nécessaire. On voulait investir dans les énergies renouvelables. On a stoppé l'idée pour le moment. Ce qui est dur c'est de ne pas avoir de visibilité dans les intentions. Le bio subit beaucoup d'entraves»*, déplore Alain Maltat.

De ce constat naît une interrogation unanime. *«L'objectif est de doubler la surface du bio d'ici 2022. Pourtant on a le sentiment d'un acharnement. Veut-on vraiment aider le bio? Pour un peu, on ramasserait les miettes»*, lance Jean-Luc Manguy. À tel point que la Confédération paysane s'inquiète d'un phénomène nouveau. *«Certains se demandent s'ils ne vont pas repasser en conventionnel.»* Des fermes conventionnelles qui peuvent prétendre aux aides au titre des mesures agro-environnementales et climatiques destinées à accompagner les pratiques tournées vers l'agro-écologie. *«Si nous n'avons pas obtenu nos aides bio d'ici mars, on fera le forcing pour avoir des avances de trésorerie remboursables.»* En somme, ils demanderont à l'Etat de se substituer à une Europe retardataire.

«On sait que l'année est dure»

Trois questions à Bénédicte Genin, la directrice de la DDT (direction départementale des territoires).

Combien de paysans sont concernés par ces retards?
Au 20 octobre, 94 % des exploitants en Charente ont perçu leur acompte. Mais une soixantaine d'entre eux ne l'ont pas eu. Ces dossiers n'ont pas été mis en paiement, soit parce qu'ils n'étaient pas complets, soit parce que nous sommes en attente d'un retour d'informations de l'agence de paiement qui effectue les contrôles.

Quand ces exploitants peuvent-ils espérer percevoir leurs aides?
Lorsque l'agence aura terminé ses vérifications et que l'on pourra finaliser les dossiers. Nous les traitons au cas par cas. Nous ne sommes pas sourds aux difficultés du secteur. On sait que l'année est dure, en raison du retard existant déjà dans le versement des aides bio, des aides au titre des Maec et de la sécheresse. D'ailleurs, le ministère de l'Agriculture a décidé de majorer le taux d'acompte de 50 à 70 % pour soutenir les exploitations à l'automne.

Le retard pris ces dernières années s'améliore-t-il?
On revient à une situation classique avec un acompte en octobre et le solde en décembre, alors que depuis 2015 et les gros retards accumulés dans les paiements de la PAC, on fonctionnait avec des apports de trésorerie basés sur les historiques des années précédentes et régularisés au moment du versement des aides PAC.

Repères

4571. C'est le nombre d'exploitants charentais qui ont rempli un dossier PAC en 2018. Il y en avait 4662 en 2016 et 4986 en 2013 selon les chiffes de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- 385€. C'est l'évolution médiane des aides PAC par exploitation entre 2013 et 2016. Les exploitations bénéficiaires diminuent mais s'agrandissent.
41% des exploitations avaient perdu plus de 10% d'aides en 2016 par rapport à 2013.
19% avaient gagné 10% ou plus.
Les aides ont augmenté pour plus de la moitié des élevages herbivores et baissé pour plus de sept exploitations sur dix de grandes cultures.

Le chiffre

90 millions

c'est environ la somme versée aux paysans charentais au titre de la PAC.

TÉLÉVISION

La TNT brouillée depuis plusieurs jours

De nombreux Charentais ont été affectés ces derniers jours par des pannes ou dysfonctionnement de la TNT. Il semble une nouvelle fois, que ce soit la météo qui joue un mauvais tour aux téléspectateurs charentais et brouille la réception des ondes de la télé numérique. Selon les explications de l'ANFR que nous avions relayées il y a quelque temps, ce genre de perturbations est souvent lié aux conditions climatiques du moment. Concrètement, le temps sec et chaud de jeudi qui fait place à un temps plus frais et humide hier, crée un phénomène de propagation exceptionnelle de fréquences radioélectriques des ondes. De ce fait, les antennes de télé captent les ondes d'un émetteur «hors zone» habituellement. Il est recommandé de ne pas faire de nouvelles recherches de chaînes qui pourraient dérégler vos récepteurs TNT.

L'HUMEUR DU SAMEDI

Billet

Cognac carbure au XO

On en connaît qui ne devraient pas participer à la jacquerie contre la hausse des prix et des taxes sur les carburants qui est en train d'enflammer la toile avant de se déverser sur les routes le 17 novembre prochain. Même à 1,50 € le litre, les viticulteurs du Cognaçais ne devraient pas avoir trop de mal à remplir en gasoil le réservoir de leur tracteur et de leur berline du dimanche.

Vingt ans après la manif qui avait paralysé Cognac et débouché sur un grand plan d'arrachage, ils viennent de décider de replanter 3 505 hectares de plus l'année prochaine. Près de 5 % en plus: une paille ! La quasi-totalité en plants de cognac, un chouïa pour le vin charentais et même un hectare pour le pineau, dont on dit pourtant qu'il est sur la mauvaise pente ! Dans ce contexte, on se dit que finalement, le milliardaire irano-anglo-azerbaïdjanais n'est peut-être pas aussi fou que ça en investissant un petit bout de sa fortune dans le palace des Chais-Monnet. Il n'aura peut-être pas beaucoup plus de difficultés à remplir ses chambres grand luxe que le propriétaire de l'hôtel Ibis, qui va ajouter à son complexe hôtelier 76 chambres basiques aux 55 qu'il exploite jusqu'à présent. Si la reprise économique en France est encore balbutiante, à Cognac elle carbure au XO. Et quand le cognac va, c'est toute la Charente qui va. Tchin !

A. L. N.

SANDRA MARSAUD la députée LREM de la deuxième circonscription de la Charente, ne fait pas rien, contrairement à ce que certains de ses détracteurs prétendent. Elle le fait savoir sur Facebook en publiant de nombreuses photos de la venue à l'Assemblée nationale des conseils municipaux des jeunes de Châteauneuf et Mouthiers, cette semaine. On la voit les guider, leur expliquer, manger avec eux, etc. Une vraie mère poule. Il ne lui reste plus qu'à inviter son ami Michel Gourinchas!

Archives CL

PHILIPPE LECORNE ne touche plus terre. Depuis son élection à la tête des Républicains de Charente, il y a deux semaines face à Xavier Bonnefont, maire d'Angoulême, l'ancien commerçant de Cognac est visible (et audible) partout en ville. De diatribe en coup de cœur, le théâtral retraité amuse la galerie. On le voit au café parler politique (et de lui). Sur les chantiers trop sales, où il crie à la discrimination (lui avait été bien embêté par le maire quand il avait déménagé sa boutique, voilà six ans). Même chez *CL*, où il s'est agenouillé (littéralement) pour *«remercier»* du traitement de sa personne, *«pour une fois équitable»*, durant la campagne LR. Sans rancune. Il y a encore un mois, il croyait le journal ligué contre lui. Le succès rend magnanime, paraît-il. Tant mieux. Confiant, aussi: à demi-mot, il évoque déjà les municipales de Cognac. Ça promet!

Archives CL

Le mot qui tue

On paie la passerelle, mais on n'est pas invité aux réunions

Jean-François Dauré, président de GrandAngoulême

était très fâché en apprenant qu'il n'avait pas été invité en début de semaine à une réunion à laquelle ont participé François Bonneau, le président du Département, la SNCF et Lisea, l'exploitant de la LGV. Pourtant, le président de GrandAngoulême avait des choses à dire sur cette gare «betterave» en projet à Asnières-sur-Nouère. *«Ce serait une catastrophe pour le rayonnement d'Angoulême, qui n'aurait plus qu'une desserte le matin et une autre le soir. Si on investit autant en ville, ce n'est pas pour faire une gare bis ailleurs. Ce serait une catastrophe financière également. Investir 140 millions dans une autre gare n'a pas de sens. C'est une trahison.»*

De son côté, François Bonneau, qui défend l'éventualité d'une seconde gare, estime qu'il *«n'y a pas de quoi monter sur ses grands chevaux. Rien n'a été acté. Nous n'en sommes qu'au début. Nous inviterons GrandAngoulême et Grand Cognac quand on aura assez d'éléments pour un débat»*.

NICOLE BONNEFOY n'a pas une vie facile. Jeudi, la sénatrice racontait sur Facebook ses malheurs à la gare Montparnasse. Alors qu'elle était installée dans un TGV, on lui a fait changer de train, transporter ses valises sans lumière et se réinstaller dans un wagon dont le tissu des accoudoirs était arraché. En première classe, prenait-elle soin de préciser. Ouf, hier, ce post avait disparu. L'élu aurait-elle embauché un conseiller en communication entre-temps?

Logement social: bâtir avant de raser

■ Logélia va construire à travers l'agglomération 213 logements

■ De quoi reloger les habitants de Bel Air La Grand-Font et l'Etang-des-Moines dont où les immeubles seront détruits.

Julien PRIGENT
j.prigent@charentelibre.fr

Ça paraît incroyable, mais c'est un fait: la reconstruction des logements détruits à Basseau n'est pas encore achevée. La grande opération de renouvellement (ORU) du quartier angoumoisin (800 logements détruits) a pourtant débuté en 2008...

Les leçons de l'histoire paraissent avoir été retenues. L'opération de renouvellement urbain annoncée la semaine dernière des quartiers de Bel-Air La Grand-Font à Angoulême, et L'Etang-des-Moines à La Couronne, se déroulera à l'inverse de celles de Basseau ou Ma Campagne.

«Cette fois, on reconstituera l'offre avant de détruire», a clairement annoncé la préfète, Marie Lajus, vendredi 19 octobre, lors de la présentation officielle du projet. Cela concernera 213 logements (lire infographie) qui seront alors essaimés sur le territoire. Bâtir. Reloger. Puis détruire. Ça paraît logique. Ça ne l'était pas forcément. *«J'ai imposé cette condition»*, recadre Olivier Pucek, le directeur de Logélia, bailleur social en charge de cette opération qui a souffert de la mauvaise organisation des précédentes ORU.

> On ne peut raisonnablement pas imaginer déconstruire avant deux ou trois ans.

12 000 € de l'agglo pour chaque logement

«Il faut des terrains pour rebâtir. Mais on ne parvenait pas à être accueillis dans les communes. On s'est retrouvé dans l'impossibilité de reconstruire les logements détruits à Basseau.»

Olivier Pucek avait donc prévenu Etat et collectivités: *«Je veux bien détruire mais à la condition qu'on rebâtisse et pour cela qu'on nous aide.»* Longtemps dans le rouge, Logélia s'est refait une santé financière. Mais elle reste précaire. *«On ne peut plus équilibrer nos programmes immobiliers. Je ne parle pas de même un tout petit peu d'argent. Je parle d'équilibrer...»*

Pour que l'opération soit réalisable, il fallait donc une intervention d'un partenaire. C'est GrandAngoulême qui a tout débloqué. L'agglomération paiera 12 000€ pour chaque construction afin d'en viabiliser le terrain.

Bâtir, reloger, détruire: cela signifie qu'on ne verra pas la trace concrète du renouvellement urbain à La Grand-Font tout de suite. *«On ne peut raisonnablement pas imaginer déconstruire avant deux ou trois ans»*, estime Olivier Pucek. Il y a un préalable, la signature par tous les acteurs d'un accord associant les représentantes des habitants.

Bel-Air Grand-Font et Etang des Moines : 213 logements reconstruits dans onze communes

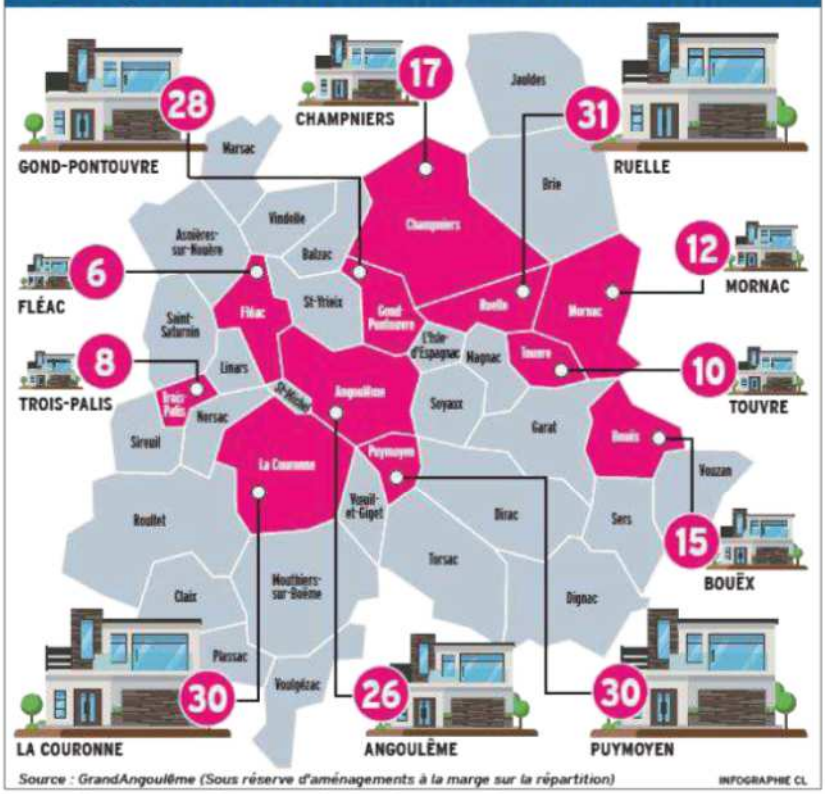

Source : GrandAngoulême (Sous réserve d'aménagements à la marge sur la répartition) INFOGRAPHIE CL

Une nouvelle salle de sports en projet

L'opération urbaine de Bel-Air La Grand-Font se fera en deux temps. Le logement, la circulation dans le quartier et un grand groupe scolaire dans un premier temps. Une nouvelle salle omnisports dans un deuxième temps. C'est le projet qui a été présenté en préfecture vendredi 19 octobre. Cette phase 2 prévoit, dans le détail, la destruction de l'antique salle des handballeuses de l'ACH et de l'Angoulême Judo. Puis la construction d'un équipement à la place de la friche Raoul-Boucheron. Nouvelle accueillie avec prudence par Evelyne Rocher, la présidente de l'ACH. *«On en avait entendu parler il y a deux ou trois ans lors des esquisses de l'opération de renouvellement urbain. J'ai découvert comme tout le monde la semaine dernière qu'il y aurait peut-être une nouvelle salle.»* Si elle reconnaît *«le besoin»* d'un nouvel équipement, elle plaide pour un projet ambitieux. *«Sur le modèle des Vauzelles à Cognac, avec une jauge de 1000 à 1500 spectateurs. J'espère qu'on associera les utilisateurs au projet.»* Cette nouvelle salle pourrait aussi accueillir le Club haltérophile athlétique angoumoisin, aux locaux vétustes. Mais tout cela est fort lointain. *«La première phase devrait déjà nous prendre dix ans»*, tempère Pascal Monier, adjoint à l'urbanisme.

Qui part et où?

A Bouëx, à Trois-Palis, Fléac... 213 familles vont quitter Angoulême et La Grand-Font pour la campagne (voir infographie). L'idée, c'est de vider un peu les quartiers, de ne plus en faire *«une zone de concentration des plus pauvres»*, comme le dit Xavier Bonnefont, le maire d'Angoulême. Il y avait une exigence: ne pas reconstruire dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), et donc ne pas déplacer les populations d'une zone sensible vers un autre. L'idée est plutôt de générer de la mixité sociale dans les communes alentour. Mais *«on ne forcera personne à partir. Cela se fera sur la base du volontariat»*, note la préfète, Marie Lajus. Onze communes ont donc dit oui pour recevoir des habitants qui viendront essentiellement de Bel-Air La Grand-Font. *«On peut se réjouir que sept communes ont répondu spontanément et quatre autres dans la foulée»*, souligne Jean-François Dauré, le président de GrandAngoulême, qui poursuit: *«On ne peut pas faire une ORU efficace si on ne met pas des familles dans les communes»*. Pour elles, parfois en déficit de logement social au regard des critères de la loi, se doter de logements sociaux, c'était aussi une nécessité.

■ Ella, Manon, Anne-Laure, Charlotte et Jaïlys sont adolescentes et copines de danse
■ Après un sacre national, elles partent au Luxembourg pour un concours européen.

Cinq danseuses de Cognac prêtes à balayer l'Europe

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Les filles l'adorent, ce n'est pas le problème. C'est même leur moment préféré dans l'année. Mais il faut bien le reconnaître: samedi prochain, pour cinq des 400 danseuses d'Art et danse, ce sera une autre paire de manches que pour le traditionnel gala de l'association cognaçaise.

> **Des concours, il y en a partout en France. Mais là, le niveau européen, ça risque d'être intéressant.**

Les cinq jeunes danseuses devront présenter leur spectacle samedi 3 novembre, au grand théâtre du Luxembourg. Repro CL

Au lieu des Vauzelles, ce sera le grand théâtre du Luxembourg, 950 sièges en velours bordeaux et une scène d'opéra. À la place d'un public bienveillant composé de proches et d'amateurs, des entrées à 25€ destinées aux gens du milieu, intéressés notamment par les nombreux professionnels attendus sur la piste. Et surtout, au lieu de professeures compréhensives, ce sera le jury du premier concours européen de la Confédération nationale luxembourgeoise de danse (CND), fondée en 2014 par l'une des principales écoles du grand-duché. *«Des concours, il y en a un peu partout en France,* refuse de s'emballer la professeure de danse contemporaine d'Art et danse, Martine Mocoeur. *Mais là, le niveau européen, ça risque d'être intéressant.»*

Manon Cibrot et Ella Sackor sont restées s'entraîner durant les vacances. Photo C. B.

Des souvenirs pour la vie

Comme elle le fait chaque saison, elle a proposé, en début d'année, aux élèves qu'elle *«sentai* [t] *bien»* de jouer le jeu des concours. Pour cette nouvelle épreuve européenne, elle a sondé Ella Sackor (14 ans, de Louzac-Saint-André), Manon Cibrot (16 ans, Saint-Laurent-de-Cognac), Anne-Laure Lacombe (17 ans, Châteaubernard), Charlotte Charpentier et Jaïlys Pech (16 ans, de Cognac toutes les deux). *«Ça demande du temps, il faut s'entraîner à part en dehors des cours, mais on a dit oui»,* rapporte Ella Sackor, qui voulait *«voir ce que c'est».*

Pour voir, elle et ses copines ont vu. Vaincu, même, puisqu'elles ont gagné successivement les sélections régionales (en mars à Châteaubernard), puis nationales. Avec félicitations du jury à chaque fois. Au concours «France», à Lyon en mai, elles ont obtenu la note de 18/20, synonyme de qualification pour le Luxembourg. Et d'un surclassement en catégorie préprofessionnelle, tant elles ont dominé les premiers tours.
Elles rejoindront la capitale par avion en début de semaine, avant de présenter leur chorégraphie le samedi 3 novembre, comme 35 autres équipes. Ce sera la même qu'à Châteaubernard et à Lyon, créée sur la lecture par Serge Reggiani du poème «Souviens-toi, Barbara», de Jacques Prévert. Pas exactement un air de fête, mais qu'importe. Les cinq filles sauront improviser quand elles célébreront leurs parcours, forcément réussi, quel que soit le résultat de samedi.

Le chiffre

3.300

Comme le nombre d'entrées enregistrées le week-end dernier à la Fête de la courge des Jardins respectueux de Châteaubernard. C'est 300 de plus que l'année passée, qui avait déjà connu le succès malgré une météo moins douce. Petits bémols, *«les parkings et la fluidité du site, qu'il faudra améliorer»,* tempère un Rémi Marcotte tout de même *«ravi».* Le chargé de projet et son équipe sont restés dans l'ambiance *«courge»* puisqu'après un gros rangement, de lundi à jeudi, ils ont enchaîné avec une formation dispensée à des professionnels de l'animation. Sur l'usage d'un jardin partagé et avec comme support... des calebasses. *«Il en restait plein»* se marre Rémi Marcotte. Rien ne se perd.

En vue

Le canicross pointe le bout de sa truffe

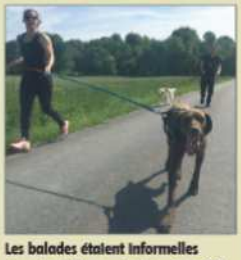

Les balades étaient informelles depuis cet hiver, près du refuge SPA d'Ars. Le club est désormais fondé. Photo archive CL

Le canicross est né à Cognac. La bande qui s'était mise au cross canin avec les toutous de la SPA d'Ars cet hiver, ont déposé les statuts d'un club, qui s'appellera «La Patte des anges». Contact Facebook «Canicross Cognac».

CHÂTEAUBERNARD

Bons plans au plateau des Pierrières demain dimanche. Le Team cycliste Châteaubernard organise une bourse aux cycles, un vide-greniers, une bourse aux vêtements et aux jouets demain dimanche 28 octobre toute la journée, au plateau couvert des Pierrières. Entrée gratuite.

LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

Économies d'énergie à l'ordre du jour du conseil

Lors du conseil municipal tenu mercredi, le premier point à l'ordre du jour portait sur les économies d'énergie. Dans le cadre du développement durable, le SDEG (service départemental d'électricité et de gaz) programme le remplacement des ampoules à mercure, grosses consommatrices d'électricité, par des lampes basse consommation, soit une quarantaine sur la commune pour un montant de 13 310 € financé pour une grande partie par le SDEG, le reste à charge pour la commune est de 3 500 €.

Chemins de randonnée. Dans le cadre du Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), le maire Lilian Jousson rappelle que 48 chemins avaient été recensés sur la commune. Précisant que seuls les chemins à usage de promenade devront être obligatoirement entretenus par la commune. Les autres le seront, également par la commune, mais dans le cadre du plan d'entretien. Le sentier des Borderies a été inscrit en qualité de chemin communautaire par l'agglo Grand Cognac, qui, dans ce cadre, se chargera de la mise en place de panneaux.

Stationnement. Lilian Jousson s'est rendu «Chez Tatin» pour rencontrer les habitants afin que le stationnement des véhicules soit ordonné, dans le but de laisser libre le passage pour les services de secours. Un plan a été adopté et permettra à tout un chacun de stationner dans de bonnes conditions sans gêner la circulation.

Installation d'activité. L'ex-bibliothèque est louée à une prothésiste ongulaire à compter du 1er novembre, pour une durée de 23 mois avec un loyer progressif pour un bon démarrage d'activité. Ce bail précisera que les activités principales pourront être complétées par des activités de manucure ou de soins esthétiques.

La police bientôt dans les écoles?

Pour lutter contre la violence à l'école, le gouvernement n'a pas exclu hier de faire entrer les forces de l'ordre au sein des établissements scolaires lors de «moments de tension».

Les ministres de l'Education, Jean-Michel Blanquer, de l'Intérieur, Christophe Castaner, et de la Justice, Nicole Belloubet, ont réuni hier matin un «comité stratégique» afin de mettre en œuvre un plan d'actions, demandé par Emmanuel Macron.

Le chef de l'Etat avait exigé des mesures après la publication d'une vidéo, au cours du week-end dernier, d'un élève menaçant son enseignante avec un pistolet factice dans un lycée de Créteil (Val-de-Marne), un incident qui a suscité l'indignation tout au long de la semaine.

L'opposition a accusé le ministre de l'Education de «*laxisme*» tandis que sous le hashtag ironique «pasdevague», des milliers d'enseignants ont témoigné sur Twitter de cas de violences dans leurs établissements ayant été étouffés, selon eux, par leur hiérarchie.

A l'issue de la réunion, Christophe Castaner a déclaré devant la presse

> Il faut que l'école soit un endroit sanctuarisé [...].

qu'il «*n'exclu (ai) t pas la présence physique des forces de l'ordre*» dans les établissements.

Cette présence pourrait être décidée «*à des moments de tension particulière dans la journée*» et «*évidemment avec l'accord du chef d'établissement*», a précisé le ministre, prônant «*une approche quartier par quartier*».

«*Il faut que «l'école soit un endroit sanctuarisé, protégé, que nos enseignants soient protégés et que nos élèves soient aussi protégés de ces violences inacceptables*», a-t-il insisté.

Parmi les autres mesures, qui seront présentées et détaillées en conseil des ministres mardi, Christophe Castaner a dit souhaiter la présence de «*permanences de policiers ou de gendarmes dans les établissements*», afin de créer des lieux d'échanges «*dans les quartiers les plus difficiles*».

«Pas une maison de redressement»

Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, a de son côté évoqué «*la question du signalement systématique des faits*», «*des sanctions proportionnées éducatives*» et le «*renforcement des équipes mobiles de sécurité qui permettent de remettre l'ordre dans un établissement*». Ces personnels de l'Education nationale, qui reçoivent une formation en matière de sécurité, sont chargés d'accompagner les établissements en cas de fortes tensions.

Il a également annoncé, pour les élèves de 13 à 18 ans, «*la possibilité d'avoir des établissements spécialisés*», avec des personnels éducatifs, mais aussi «*d'origine militaire ou de la police*».

Sur Twitter, de nombreux enseignants considèrent que la présence de police dans les écoles est «une réponse à côté» face aux difficultés du quotidien. Photo AFP

La garde des Sceaux Nicole Belloubet a quant à elle «*proposé de multiplier les travaux d'intérêt général dans les établissements scolaires, ce qui aura une forte valeur éducative*».

Elle a rappelé le projet de création de 20 nouveaux centres éducatifs fermés, et évoqué le développement de «*mesures d'accueil de jour*», pour éviter de laisser désœuvrés des mineurs délinquants.

«*Avec ces mesures, on répond aux situations de violence qui sont les plus marquantes mais qui ne correspondent pas à celles que vivent au quotidien les professeurs*», a réagi Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa. «*Les profs ont surtout besoin d'un arsenal pour améliorer le climat scolaire, et d'espaces de dialogue pour faire part de leurs difficultés chroniques*», a-t-il estimé. «*L'école n'est pas une maison de redressement, mais un lieu d'apprentissage*», a aussi réagi la FCPE. «*Ce n'est pas en plaçant un policier derrière chaque enseignant que l'on règlera un problème grandissant*», a estimé la fédération de parents d'élèves.

Le Havre

Arrêtés après avoir menacé leurs enseignants

Quatre lycéens mineurs ont été placés en garde à vue jeudi pendant quelques heures pour avoir menacé à l'aide d'armes factices début octobre deux professeurs dans un lycée du Havre, a-t-on appris hier auprès du parquet du Havre. Les quatre mineurs, nés en 2002 ont été remis en liberté en fin de journée et «*seront convoqués devant un juge des enfants début décembre*», a déclaré François Gosselin, procureur du Havre. «*Trois d'entre eux sont poursuivis pour violences avec armes sans incapacité de travail et le quatrième pour avoir diffusé la scène sur les réseaux sociaux*», a indiqué le magistrat. «*Les interpellations font suite à la plainte du proviseur déposée le 22 octobre dernier*», a-t-il précisé. «*Parallèlement aux procédures judiciaires en cours, les services du rectorat ont mis en application les procédures requises en cas d'incidents*», a assuré le rectorat.

Photo Capture d'écran

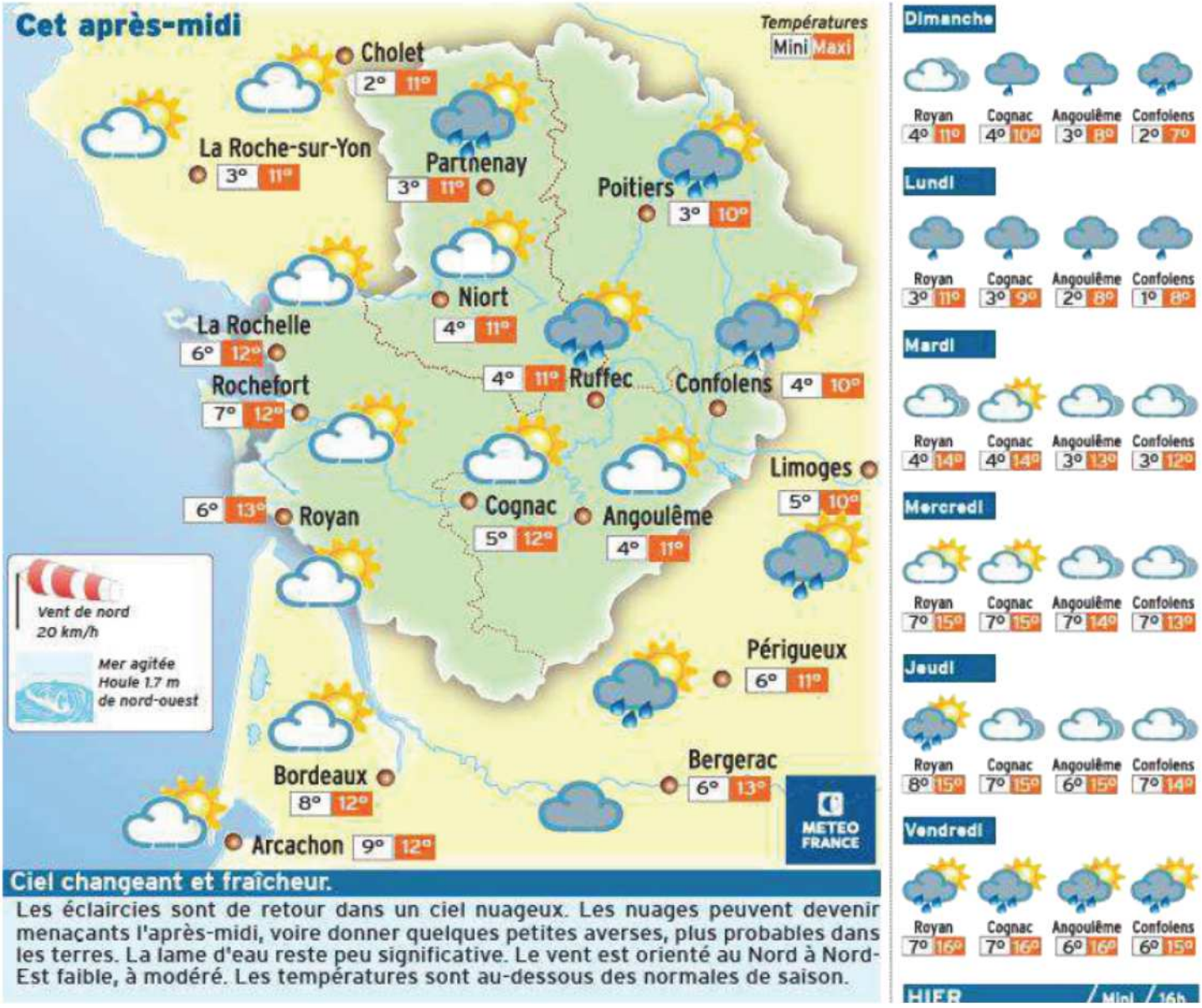

Heure d'été ou d'hiver : la quelle choisira la France ?

SOCIÉTÉ Une majorité d'Européens – surtout des Allemands d'ailleurs – s'est prononcée pour la fin du changement d'heure. Reste à déterminer si les États membres choisiront l'heure d'hiver ou celle d'été. Les Français penchent pour cette dernière

BENOÎT LASSERRE
b.lasserre@sudouest.fr

En France, l'heure d'été a été instituée pendant le septennat de Valéry Giscard d'Estaing. C'est dire si ça date... Nous étions en 1976, trois ans après le choc pétrolier, et de savants polytechniciens avaient calculé que l'heure d'été procurerait de substantielles économies de carburant et d'électricité. Dès sa création, elle avait suscité une levée de boucliers, l'un de ses plus féroces opposants étant le paysan-écrivain corrézien Claude Michelet, auteur du pamphlet « Vive l'heure d'hiver ! »

Et donc, depuis quarante-deux ans, deux samedis par an, la population a droit au même rappel, à savoir avancer ou reculer sa montre d'une heure, en perdant ou en gagnant soixante minutes de sommeil.

Pourtant, c'est peut-être la dernière fois que les Français – pas seulement eux en Europe d'ailleurs – vont passer à l'heure d'hiver, celle qui fait tourner les aiguilles à l'envers puisque, dimanche à 3 heures du matin, il sera 2 heures...

Un vote très germanique

Les urnes ont en effet parlé. Les dirigeants européens sont souvent stigmatisés pour ne pas tenir compte de l'opinion du peuple. Or, à la demande des eurodéputés qui ont adopté en février dernier une résolution en ce sens, la Commission européenne a lancé une immense consultation avec cette simple question : oui ou non, souhaitez-vous le maintien du changement d'heure ?

> L'argument des économies d'énergie ne mobilise visiblement plus les Français ni les Européens

L'enquête a récolté 4,6 millions de réponses. Ce qui constitue une belle performance électorale. En affinant l'analyse, on constate quand même que 70 % des votants sont Allemands, très très loin devant les Français (8,6 %) et leurs voisins autrichiens (6 %). Autant dire que, pour l'économie, comme pour la pendule, c'est l'Allemagne qui a les clefs en main...

84 % pour l'abolition

Le changement d'heure ne survivra pas à ce référendum. 84 % des votants se prononcent en effet pour son abolition, surtout pour des raisons de santé et le déséquilibre biologique qu'entraîne ce yoyo dans les aiguilles...

L'argument des économies d'énergie ne mobilise visiblement plus les Français ni les Européens. Il est vrai que différentes études ont démontré que ces économies « sont difficiles à déterminer et, en tout cas, relativement limitées ».

Si la volonté populaire est respectée, c'en est donc fini du changement d'heure. Oui mais alors, que fera-t-on dans la nuit du 27 au 28 avril 2019 ? Laissera-t-on tranquilles nos montres, nos pendules et nos radios-réveils ou passera-t-on, une dernière fois, à l'heure d'été pour ne plus en sortir ?

Majorité à l'heure d'été

Sans doute grâce à sa meilleure mine, celle-ci a conquis une majorité de suffrages (54 %) contre seulement 36 % à sa concurrente hivernale. Mais pas question pour la Commission européenne d'imposer la moindre décision aux États membres. Ce sera à eux de décider, avant le mois d'avril bien sûr, le fuseau sur lequel ils veulent désormais vivre.

Mais là encore, l'affaire n'est pas si simple. Exemple avec les parlementaires ou les fonctionnaires européens qui naviguent entre Strasbourg et Bruxelles. La France penche pour l'heure d'été, la Belgique pour l'heure d'hiver. Il faudrait par conséquent avancer ou retarder sa montre à chaque déplacement.

L'Europe a pu se mettre d'accord sur une monnaie unique, ce serait un comble si elle ne parvient pas à s'entendre sur une heure unique, même si, comme pour l'euro, il y a les farouches réfractaires...

A priori, le choix de l'heure d'été ou d'hiver devrait se tenir à l'écart des conflits politiques. Mais qui sait ? Si Emmanuel Macron se prononçait pour celle d'hiver, peut-être Matteo Salvini exigerait-il celle d'été pour l'Italie. Et si l'Allemagne opte pour l'heure d'été, Jean-Luc Mélenchon refusera-t-il de s'y soumettre ? Et si cela fait un tel foin, parviendra-t-on à y retrouver les aiguilles (de l'horloge) ?

Cette nuit, ce sera peut-être la dernière fois que les Français passeront à l'heure d'hiver : à 3 heures du matin, il sera 2 heures. ARCHIVES JEAN-SÉBASTIEN EVRARD/AFP

Les somnologues préfèrent l'heure d'hiver

SANTÉ Entretien avec le docteur Olivier Coste, spécialiste du sommeil à la clinique bordelaise du Tondu

« Le changement d'heure est un stress qu'on s'impose encore deux fois par an », souligne le Dr Olivier Coste. PH.DR

« Sud Ouest » Le changement d'heure est-il vraiment nocif pour le sommeil ?

Dr Olivier Coste C'est une vaste et éternelle question. Ce qu'on peut dire, c'est que le changement est en soi un stress. Donc le changement d'heure est un stress qu'on s'impose encore deux fois par an. Est-ce que ça en vaut vraiment la peine même si, précisons-le, ce n'est pas forcément un stress très important. Mais dans les deux ou trois semaines qui suivent le changement d'heure, on observe de vrais troubles du sommeil.

Des études très sérieuses ont quand même révélé qu'on recensait davantage d'infarctus le matin après les changements d'heure. Nous sommes dotés d'une horloge biologique et ce sont d'ailleurs les travaux sur cette dernière qui ont été récompensés par le dernier Prix Nobel de médecine. Si on est du matin, on préfère l'heure d'été. Si on est du soir, on préfère l'heure d'hiver.

Le changement d'heure a pour justification les économies d'énergie...

Moi, je suis médecin, pas économiste. Aujourd'hui, cette explication est contestée car les économies d'énergie ne sont pas aussi considérables qu'on le pense. Peut-être pas assez en tout cas pour justifier des troubles du sommeil, avec les conséquences sanitaires et sociales que cela peut provoquer.

Les hommes sont-ils égaux devant une heure différente ?

Il faut d'abord préciser que, pour nous, médecins du sommeil, le vrai décalage horaire n'intervient qu'au-delà de trois fuseaux.

Le sommeil répond à une saisonnalité et il est programmé dans votre horloge biologique. Une étude très intéressante a été menée au Japon, pays où, précisément, il n'y a pas de changement d'heure. On y vit donc à la même heure toute l'année. Or l'étude atteste que les Japonais n'ont pas la même qualité de sommeil, selon qu'on soit en été ou en hiver.

Nous n'avons pas la même façon de vivre une journée selon que le jour soit plus long ou plus court. Biologiquement, votre horloge se resynchronise chaque matin au soleil. Le matin, vous vous mettez à l'heure parce que vous vous ensoleillez à une heure donnée. L'heure à laquelle on vous applique le soleil a un impact sur votre rythme et votre sociabilité.

Alors, vaut-il mieux rester à l'heure d'hiver ou à celle d'été ?

Il y a eu ce sondage qui a été effectué à la demande de la Commission européenne. Or, qui a le plus répondu à cette enquête ? Les Allemands qui sont à la fois au nord et à l'est et préfèrent donc l'heure d'été. Comme vous le savez, la France est alignée sur le fuseau de Berlin.

Avec l'heure d'été, un gamin que vous envoyez au lit en juin, à 22 heures, va difficilement s'endormir en raison d'une température et d'une lumière plus élevées. Mais le matin, si vous vous levez à 7 heures, il sera en fait 5 heures avec une température plus basse et une lumière plus basses.

Pour ma part, je préférerais que la France choisisse l'heure d'hiver mais, quelle que soit la décision, elle fera des heureux et des malheureux. Je pense que la seule unanimité peut se faire autour du changement d'heure.

Recueilli par B. L.

Ce que ça change au quotidien

Le changement d'heure a des conséquences sur la santé (lire ci-contre) mais pas seulement. Il y a d'autres secteurs pour lesquels heure d'été ou heure d'hiver n'ont pas les mêmes répercussions.
Le domaine de l'énergie d'abord. Celui-là même qui avait entraîné le passage à l'heure d'été, trois ans après le choc pétrolier de 1973. Les pays producteurs, principalement arabes, avaient multiplié par quatre le prix du baril. Avec les innovations technologiques, l'argument a perdu du poids.

En 2006 puis en 2009, deux études de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie (Ademe) ont estimé que les économies d'énergie et de CO2, générées par l'heure d'été, étaient « réelles mais modestes. »

Les agriculteurs ont été, dès 1976, et restent des adversaires résolus de l'heure d'été, adaptée selon eux aux gens des villes mais pas de la campagne. La période des moissons, en été, se déroule ainsi avec un décalage de deux heures sur l'heure solaire. Il faut donc commencer plus tôt et parfois finir de nuit.

Les éleveurs se plaignent également du stress que déclenche le changement d'heure chez leurs animaux. Ceux-ci n'ont certes pas de montre mais une vache traite à 7 h, le 26 octobre, n'appréciera pas de l'être avec une heure d'avance le 28.

Autre incidence du changement horaire, la sécurité routière. Même si son délégué interministériel, Emmanuel Barbe, avoue à l'AFP qu'il n'est pas facile de prévoir quelles conséquences aurait l'abolition du changement, les statistiques montrent que 43 % des piétons tués accidentellement de 2008 à

Les éleveurs se plaignent du stress que déclenche le changement d'heure chez leurs animaux. ILLUSTRATION ARCHIVES THIERRY SUIRE

2017 l'ont été entre octobre et janvier quand il fait plus sombre le soir. Les accidents de cyclistes sont également plus fréquents.

Enfin, ce n'est pas forcément à elles qu'on pense immédiatement quand on évoque le changement d'heure mais les compagnies aériennes élaborent leurs programmes de vol douze à dix-huit mois à l'avance.

Une organisation millimétrée qui réclame des pays de l'Union européenne une position commune sur l'heure d'été ou d'hiver. Et rapidement.

Passage à l'heure d'hiver...
... et si c'était la dernière fois ?

Dimanche 28 octobre 2018, à 3h du matin, il sera 2h.

Il faudra reculer sa montre d'1 heure. On gagnera donc 1 heure de sommeil.

Le changement d'heure: depuis quand ?

Depuis le 28 mars 1976,
date du premier passage à l'heure d'été.

Pourquoi ?

Mesure décidée après le **choc pétrolier de 1973** dans le but de réaliser **des économies d'énergie**.

Comment ?

Faire **correspondre** au maximum les **heures d'ensoleillement** avec les **heures d'activité** pour limiter l'utilisation de l'éclairage artificiel.

Depuis 1998

Harmonisation dans tous les **pays membres de l'Union européenne**.

Heure d'hiver → **Dernier dimanche d'octobre.**

Heure d'été → **Dernier dimanche de mars.**

Les économies d'énergie réalisées

Évaluations sur l'éclairage

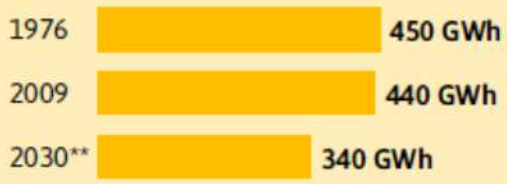

= la consommation électrique annuelle de **800 000 ménages**.

Quelles conséquences sur la santé ?

Les scientifiques sont partagés sur les conséquences du changement d'heure sur la santé.

- **Trouble du sommeil.**
- **Hausse de la consommation de tranquillisants.**
- Passage à l'heure d'été: hausse des **crises cardiaques** dans les **3 jours qui suivent***.

Et en 2019... pagaille en vue ?

La Commission européenne souhaite mettre fin au changement d'heure. Avant fin mars 2019, les États membres doivent dire leur choix.

En 2019 ?

Heure d'hiver ? ou **Heure d'été ?**

Les pays européens divisés entre ceux qui sont pour...

... l'heure d'hiver	... l'heure d'été
Danemark	Pologne
Finlande	Portugal
Pays-Bas	Chypre...

*selon une étude suédoise de 2008. **prévisions selon une étude de l'Admet en 2010. VISACTU

Orange prépare l'évolution douce des téléphones fixes

CHARENTE-MARITIME La Haute-Saintonge va expérimenter, dès 2023, un changement concernant les téléphones fixes. Il sera étendu ensuite à toute la France

LUC BOURRIANNE
Lbourrianne@sudouest.fr

Ce sont 238 communes de Haute Saintonge, la partie sud de la Charente-Maritime, qui feront partie du premier millier de collectivités françaises concernées par la révolution numérique qu'Orange va orchestrer en 2023 pour les téléphones fixes. Aucun autre secteur de la Nouvelle-Aquitaine n'est concerné par cette première vague.

Tôt ou tard, la France entière va connaître la transformation que cet arrondissement découvrira dans cinq ans. Pas toute la population de Haute Saintonge, toutefois, puisque cette évolution technique ne concerne que les foyers dotés d'une ligne fixe qui n'est pas reliée à une « box » Internet. Une catégorie pas si marginale puisque, selon les chiffres d'Orange, cela concerne tout de même encore 6 millions de clients et 9 millions de lignes en France.

Éric Arduin, directeur d'Orange pour le sud-ouest de la France, souligne que « l'évolution naturelle de ce réseau est celui d'une décroissance rapide ». Il évoque le seuil de 4,5 millions d'usagers nationaux en 2023.

S'il est tentant d'imaginer que ces abonnés à des lignes indépendantes de toute connexion Internet vivent essentiellement dans des zones rurales, Orange ne confirme pas, assurant que leur répartition est « variable ».

Un changement indolore

Le dirigeant de secteur d'Orange demeure également assez discret sur la manière dont l'entreprise a proposé une liste de sites pionniers à l'Arcep (1). C'est cette autorité qui a dévoilé, formellement hier, les sept premières zones géographiques du pays dans lesquelles la technologie dite RTC (héritage des années 1970) cédera la place, en 2023, à celle dite IP (Internet protocole). On les trouve en Haute-Garonne, Vendée, Seine-et-Marne, Nord, Haute-Loire, Morbihan et donc Charente-Maritime.

Concrètement, le changement technique que les abonnés de Hautes Saintonge découvriront en 2023 semble en tout point indolore. « Nous procéderons à l'installation gratuite d'un boîtier qui sera placé à côté de la prise téléphonique. Cela n'entraînera pas le moindre coût supplémentaire pour nos clients », glisse Éric Arduin.

Le cadre d'Orange assure enfin que ces annonces sont à déconnecter de la mise en demeure, formulée cette semaine à Orange par l'Arcep, quant aux obligations de service universel que l'opérateur ne remplirait qu'imparfaitement. « On est conscient de nos difficultés. C'est dû à des facteurs exogènes (aléas météo, vols de câble, etc.). Nous nous sommes déjà engagés pour que le service universel retrouve une bonne qualité de service dès 2019. »

(1) Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Orange assure que l'évolution technique ne changera rien, ou presque, pour ses clients. PHOTO ARCHIVES LAURENT THIEILLET/« SUD OUEST »

Vers une police de proximité à l'école ?

VIOLENCES Le gouvernement planche sur des mesures sécuritaires. Est à nouveau évoquée une présence policière dans les établissements

Pour se concerter autour d'un arsenal de mesures de lutte contre la violence à l'école, les ministres de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, de l'Intérieur, Christophe Castaner, et de la Justice, Nicole Belloubet, ont réuni, hier matin, un « comité stratégique », première étape dans la mise en œuvre d'un plan d'actions, demandé par Emmanuel Macron.

Le chef de l'État avait effectivement exigé des « mesures » après la publication d'une vidéo, le week-end dernier, d'un élève menaçant son enseignante avec un pistolet factice, dans un lycée de Créteil (Val-de-Marne). L'incident a suscité l'indignation tout au long d'une se-

Force de l'ordre devant un lycée, en 2010, quand il a été décidé d'installer un policier référent dans certains établissements. AFP

maine également marquée par la multiplication de témoignages sur les réseaux sociaux.

L'opposition a accusé le ministre de l'Éducation de « laxisme » tandis que sous le hashtag ironique #pasdevague, des milliers d'enseignants ont évoqué sur Twitter des cas de violences dans leurs établissements ayant été étouffés, selon eux, par leur hiérarchie.

« Des sanctions éducatives »

À l'issue de la réunion, Christophe Castaner a déclaré qu'il « n'exclu(ai)t pas la présence physique des forces de l'ordre » dans les établissements. Elle pourrait être décidée « à des moments de tension particulière dans la journée » et « évidemment avec l'accord du chef d'établissement », a-t-il précisé, prônant « une approche quartier par quartier ».

Parmi d'autres mesures, qui seront détaillées en conseil des ministres, mardi, le ministre de l'Intérieur a dit souhaiter la présence de « permanences de policiers ou de gendarmes dans les établissements », afin de créer des lieux d'échanges « dans les quartiers les plus difficiles ».

Jean-Michel Blanquer a évoqué « la question du signalement systématique des faits », « des sanctions proportionnées éducatives » et le « renforcement des équipes mobiles de sécurité qui permettent de remettre l'ordre dans un établissement ». Ces agents de l'Éducation nationale reçoivent une formation en matière de sécurité, pour accompagner les établissements en cas de fortes tensions.

Il a également annoncé, pour les élèves de 13 à 18 ans, « la possibilité d'avoir des lieux spécialisés », avec des personnels éducatifs, mais aussi « d'origine militaire ou de la police ».

Des centres éducatifs fermés

La garde des Sceaux a quant à elle « proposé de multiplier les travaux d'intérêt général dans les établissements scolaires, ce qui aura une forte valeur éducative ». Nicole Belloubet a également rappelé le projet de création de 20 nouveaux centres éducatifs fermés, et évoqué le développement de « mesures d'accueil de jour », pour éviter de laisser désœuvrés des mineurs délinquants.

« Avec ces mesures, on répond aux situations de violence qui sont les plus marquantes mais qui ne correspondent pas à celles que vivent au quotidien les professeurs », a réagi Stéphane Crochet, secrétaire général du SE-Unsa, interrogé par l'AFP. « Les profs ont surtout besoin d'un arsenal pour améliorer le climat scolaire, et d'espaces de dialogue pour faire part de leurs difficultés chroniques », a-t-il estimé.

« L'école n'est pas une maison de redressement, mais un lieu d'apprentissage », a aussi réagi la FCPE. « Ce n'est pas en plaçant un policier derrière chaque enseignant que l'on réglera un problème grandissant », a estimé la fédération de parents d'élèves.

LE HAVRE

QUATRE LYCÉENS EN GARDE À VUE

Jeudi, quatre lycéens mineurs ont été placés en garde à vue pour avoir menacé, le 4 octobre, à l'aide d'« armes factices », deux professeurs dans un établissement du Havre, et en avoir diffusé les images sur les réseaux sociaux. Ils « seront convoqués devant un juge des enfants, début décembre », a annoncé le procureur du Havre. Les enseignants ne s'étaient pas sentis menacés et l'incident avait été réglé en interne. Mais le 22 octobre, à la suite de l'affaire de Créteil, le proviseur a décidé de porter plainte.

Un recul « historique » du diesel

Pour la première fois depuis 1990, le nombre de voitures particulières diesel en France a reculé l'an dernier, passant de 19,900 millions (2016) à 19,855 millions (2017), soit un recul de 0,2 %. Cette baisse historique peut s'expliquer par l'inquiétude croissante des conducteurs face à la flambée des prix du gazole. Les Français, qui étaient encore incités il y a quelques années par le gouvernement à acheter des véhicules diesel afin de diminuer l'empreinte carbone, ont été confrontés au revirement des politiques publiques, dès 2014, sur le constat que le diesel dégage davantage de gaz nocifs pour la santé. Les voitures essence, à l'inverse, ont repris du terrain, l'an dernier, pour la troisième année consécutive, à 12,67 millions de véhicules.

Kim Jong-Un et le cognac

C'est une révélation qui laisse le monde du cognac dans une certaine incrédulité. Selon le quotidien « Les Échos », Kim Jong-Un (le dictateur de Corée du Nord) serait friand d'eaux-de-vie. L'alcool serait même le troisième poste d'importations du pays. « Pas moins de 147 millions de dollars sont passés dans du cognac et du whisky notamment, qui sont considérés comme les boissons favorites de Kim Jong-un. » Voilà qui pose plusieurs questions : quelles sont les marques favorites du tyran ? Les maisons de négoce se déplacent-elles pour des livraisons de luxe, comme pour chaque client réalisant de grosses commandes ? Kim Jong-Un s'est-il fait expliquer toute la délicatesse d'un cru des Borderies ? En tout cas, en ces temps où l'on craint la disparition du fret ferroviaire à la gare de Cognac, on se plaît à imaginer que la Corée du Nord fasse un don pour que quelques-unes des 147 millions de dollars de boisson servent à financer les bouteilles qui seraient acheminées par train jusqu'à la péninsule coréenne…

« On se bat pour eux »

ASERC Le Centre d'orientation des migrants célèbre ses deux ans d'existence, une expo est à voir aux Récollets. Le point sur son action

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.fr

En octobre 2016, le camp de migrants de Calais était démonté. Dans la foulée, le gouvernement décidait de mettre en place des Centres d'accueil et d'orientation (CAO) pour ces mêmes migrants. « Ils ont appelé les maires pour savoir quelles communes voulaient bien en créer, Cognac a accepté. Plein d'associations se sont retrouvées à une table autour du CCAS et finalement, il a été décidé que c'était l'Aserc qui était la plus à même de chapeauter cette mission », résume Isabelle Mazeron, coordinatrice du Centre d'accueil.

C'est ainsi que le CAO est né, « du coup, il a fallu que tout le monde, les membres du conseil d'administration et les employés concernés par le centre, connaisse plein de textes sur la migration ». Trois appartements ont été mis à disposition dans le quartier de Crouin. « Il faut bien préciser que ces appartements sont au 4e étage d'immeubles et personne n'en voulait. Nous n'avons pris la place de personne », affirme une bénévole.

« C'est toujours plein »

Au départ, quinze places étaient disponibles et les premiers migrants sont arrivés le 21 novembre 2016 : « Ils étaient originaires du Darfour (Soudan), mais ils ne venaient pas de Calais. Ils venaient de la porte de La Chapelle à Paris. Il y a eu une grosse solidarité qui s'est mise en place autour d'eux. » Quinze personnes qui voulaient rester en France et ont demandé le statut de réfugié, « trois sont encore en procédure d'obtention et l'un d'eux est encore à Cognac ». Les autres sont partis dont huit ont été déplacés dès août 2017 vers une autre structure à Poitiers. « Ils ont été forcés de partir. Pour nous, cela a été une rupture difficile ». Depuis, d'autres les ont remplacés : des Afghans, des Pakistanais, des Maliens, des Yéménites, du Sahara occidental. « En 2017, nous avons eu 48 passages, je n'ai pas encore fait les comptes pour 2018, mais ça devrait être plus. Jeudi dernier, nous avons encore eu quatre arrivées : trois Afghans et un Guinéen », dit Isabelle Mazeron.

Isabelle Mazeron devant l'œuvre « Espoirs d'exil » de la céramiste Dominique Casari, sur l'exposition des Récollets. D.F.

La capacité d'accueil de la structure a évolué pour passer à 25 places : « en avril 2017, nous avons récupéré deux appartements en plus, nous disposons aujourd'hui de 15 places pour les isolés et le reste pour deux familles (1). C'est toujours plein. »

Des hommes et des femmes

Son statut aussi a changé. Lors de leur création, les CAO avaient pour objet d'accueillir, de mettre à l'abri, d'alimenter et de soigner les migrants, « à partir de juillet 2017 la mission est devenue similaire à celle des Centres d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) ». L'accompagnement dans les différentes démarches administratives, notamment pour leur statut de réfugié, et leur intégration est venu compléter le dispositif : « On se bat aussi juridiquement pour eux et faire connaître leurs droits », souligne Isabelle Mazeron. « Quand ils arrivent, on leur laisse une semaine pour souffler, après on se met aux démarches ». Le tout le plus humainement possible car derrière le terme de migrants, ce sont des hommes et des femmes, des vies déracinées, parfois brisées. « On a beau rester professionnel, c'est parfois difficile quand ils nous racontent leur parcours, quand on entend parler de tortures ou autres », confie Isabelle Mazeron. « Quand on leur demande comment ils ont fait pour tenir et arriver jusque-là, ils nous disent qu'il fallait qu'ils vivent pour témoigner », ajoute une bénévole. Une réponse lourde de sens.

« Intégration difficile »

Mais l'arrivée en France ne signifie pas la fin du combat. « La lourdeur administrative est dure », reprend Isabelle Mazeron. Et même le statut acquis, « l'intégration est difficile parce qu'ils ne maîtrisent pas le français et c'est compliqué pour avoir un emploi ou une formation et un logement ».

(1) Six places d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile seront ouvertes à partir de lundi à Cognac.

SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

« Un Irlandais à Cognac » : la vie de Richard Hennessy

Vivre en Borderies proposait le 20 octobre une conférence sur Richard Hennessy, personnage qui a motivé un auditoire venu nombreux découvrir la biographie du fondateur de la célèbre maison de cognac.

La conférencière Monique Le Tac a travaillé, entre autres, à partir d'archives familiales mises à sa disposition par Maurice Hennessy qui, par ailleurs, a tenu à être présent à cette causerie. La correspondance qu'elle a étudiée lui a apporté de nombreuses informations sur le parcours mais aussi le caractère et les aléas de la vie de cette personne, très attachante. En effet, la route qui l'a conduit de l'Irlande, son pays natal, jusqu'à Cognac a été faite de belles réussites mais aussi de grands malheurs.

Monique Le Tac, la conférencière. PHOTO DR

Né dans le comté de Cork, au sud-est de ce vert pays, il fut contraint de s'expatrier car désargenté. Attiré par le métier des armes, il s'engagea dans la brigade irlandaise du roi Louis XV au sein de laquelle il combattit vaillamment. À l'issue d'une longue période d'inactivité, il démissionna et partit rejoindre un de ses oncles à Ostende qui faisait le commerce des eaux-de-vie avec la France et l'Angleterre. C'est là qu'il prit goût au négoce et qu'il apprit le métier. Il s'installa à Cognac en 1765 pour y développer le réseau commercial familial. Les débuts furent difficiles, mais avec l'aide d'autres Britanniques déjà sur place, il s'installa rue de la Richonne, le site actuel, développa les échanges avec l'Angleterre, l'Irlande et les Flandres. Laissant sur place un associé, il s'installa avec sa famille à Bordeaux dans le quartier des Chartrons, haut lieu du commerce des vins et spiritueux pour développer l'activité de distillateur. Doté d'un aimable caractère, esprit brillant, il y fut vite apprécié.

Mais la perte dramatique de sa femme et de ses deux plus jeunes fils, en peu de temps, le déstabilisa terriblement. Peu à peu, il laissa son fils aîné James, prendre de plus en plus de responsabilités dans l'entreprise. C'est ce dernier qui consolidera les bases de la maison de négoce pour en faire une entreprise puissante et mondialement connue. Revenu à Cognac, Richard y mourut en 1800.

Colette Guné

Un message d'espoir pour Verallia

INDUSTRIE Du côté strictement économique, l'usine Verallia de Châteaubernard semble en relative bonne santé. Après la réfection du four numéro 2 en 2017 (pour 12 millions d'euros), le four numéro 3 devrait avoir droit à des travaux du même montant en 2019. Une bonne nouvelle pour les 340 salariés et la quarantaine d'intérimaires du site cognaçais. Et sur le plan national, le leader mondial de l'emballage en verre semble optimiste. En tout cas, c'est ce qu'affirme son PDG, Michel Giannuzzi, qui a donné sa première interview depuis son arrivée il y a un an, à nos confrères du « Figaro », il déclare : « L'industrie à un avenir en France. À moi de poursuivre le développement d'un groupe pleinement indépendant ».

LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

Éclairage, chemins et stationnement

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi. PHOTO C.-CH. G.

Mercredi se tenait la réunion du conseil municipal dont le sujet phare portait sur les économies d'énergie. Dans le cadre du développement durable, le SDEG programme le remplacement des ampoules au mercure, soit une quarantaine sur la commune, pour un montant global de 13 310 € TTC. Pour ce genre d'opération, le Syndicat départemental d'électricité et de gaz (Sdeg) participe à un financement exceptionnel qui ne laissera à charge de la commune que la somme de 3 500 €.

Le maire, Lilian Jousson, revient sur l'un des sujets restés en suspens, lors de la précédente réunion du conseil municipal, à savoir, les chemins inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (Pdipr) et plus particulièrement leur prise en charge au niveau de l'entretien. Pour rappel, 48 chemins avaient été recensés sur la commune.

Après vérification auprès du Département, il est précisé que seuls les chemins à usage de randonnée devront être obligatoirement entretenus par la commune. Les autres seront également entretenus par la commune, mais en fonction des disponibilités de celle-ci. Lilian Jousson précise que le sentier des Borderies a été inscrit comme chemin communautaire par la Communauté d'agglomération de Grand Cognac. Toujours en référence au conseil municipal du mois dernier, Lilian Jousson signale être allé à la rencontre des habitants de Chez Tatin, où le stationnement désordonné des véhicules était préjudiciable dans le cas d'intervention de secours, car il était, de fait, impossible d'atteindre les habitations. Après étude des lieux, il a été possible de déterminer un plan de stationnement dont le respect par les administrés devrait permettre de retrouver des relations de bon voisinage.

Le local a trouvé preneur

Le maire ajoute que le local – ex-bibliothèque – vient de trouver preneur. Une prothésiste ongulaire s'est portée locataire à partir du 1er novembre et ce, pour vingt-trois mois, avec un loyer progressif, afin de permettre un bon démarrage d'activité. Du 1er novembre 2018 au 30 juin 2019 : 124,80 € TTC par mois. Pour une seconde période allant jusqu'au 28 février 2020, il en coûtera 248,60 € TTC par mois, puis du 1er mars au 30 septembre 2020, 373,80 € TTC par mois. Ce bail précisera que les activités de prothèse ongulaire pourront être complétées par des activités de manucure et soins esthétiques éventuellement.

Colette-Christiane Guné

CHÂTEAUBERNARD

Des abeilles plus heureuses en ville

Entre Isabelle Garnier, apicultrice cirière, et le Jardin respectueux c'est une belle, longue et sincère histoire d'amitié. Alors, à chaque festivité, on cherche des yeux l'œil bienveillant des abeilles. Trouvé ! À la Fête de la courge du week-end dernier, elle est en bonne place, à côté du point restauration. Mathilda et sa maman en profitent pour lui faire un petit coucou plein de reconnaissance, vidéo à l'appui. L'apicultrice n'en revient pas : Mathilda y mange à pleine cuillère sa propolis.

Le sourire plein et partageur n'a pas quitté le visage d'Isabelle Garnier. On l'a connue plus triste et désemparée au jardin, alors, forcément, on creuse un peu. Ses abeilles vont mieux, beaucoup mieux. En 2015, l'apicultrice prend une décision radicale. Ses ruches quittent la campagne pour la ville. À cognac, sur les toits, du musée mais aussi du foyer Alain-de-Raymond et chez des particuliers, elles se refont une santé. Et au printemps prochain les ailées iront goûter aux toits de la voisine, la mairie de Châteaubernard.

Isabelle Garnier est une figure emblématique du Jardin respectueux. PHOTO S. B.

Zéro pour cent de mortalité

« Cet hiver, j'ai eu 0 % de mortalité contre 40,4 % d'abeilles vivantes en 2015. J'étais désespérée et j'ai décidé de les mettre à l'écart des pesticides. » Les abeilles plus heureuses en ville, un comble ! « Grâce aux actions de fauches, au travail des services techniques, on a là le résultat d'une politique sans pesticide débutée à la ville de Cognac en 2008. »

Trois ans auront été nécessaires pour guérir ses ruches et les rendre saines, car « la ruche a une réserve de cire et accumule ainsi les pesticides ». L'apicultrice demeure inquiète : à la campagne les reines rencontrent un problème de fécondité. « Les abeilles nourrissent les larves avec du pollen lacto-fermenté. S'il y a des pesticides, le pollen ne peut pas lacto-fermenter », nous explique la soigneuse.

Compter les butineuses

Isabelle Garnier ne veut pas rester les bras ballants : « Avec les Jardins respectueux, on va solliciter la région Nouvelle-Aquitaine qui soutient les projets de science participative. » Il devient nécessaire de pointer les entrées et les sorties des abeilles de la ruche. Dans la boucle pourraient s'intégrer des élèves : « Il nous faut des électriciens. Des plans existent sur Internet. D'autres pourraient traiter les données, les mettre en ligne. » L'appel est lancé !

Ce précieux appareil aurait deux fonctions : compter l'entrée et les sorties des abeilles butineuses, mais aussi celle du varroa, un acarien (espèce invasive d'Asie) qui provoque la mortalité des ruches. Pourquoi ce comptage concomitant ? Réponse de l'intéressée : « Aujourd'hui, on est incapable d'imputer la part exacte de mortalité des abeilles due aux pesticides et au varroa ».

Enfin, le comptage des butineuses permettrait d'élucider un autre mystère, « 1 500 œufs d'abeilles sont pondus par jour. 1 000 ou 2 000 butineuses peuvent être ainsi perdues quotidiennement. Si la ruche perd les butineuses, elle envoie des remplaçantes. On ne peut pas savoir s'il y a une intoxication. La ruche peut compenser une fois, deux fois… mais cela pendant combien de temps ? »

Sandra Balian